

décé du dernier parents donc héritage

Par **seb17**, le **08/03/2010** à **14:31**

bonjour,

ma mère vient de décé le 5 mars 2010, je suis le seul héritier et je n'habite pas le meme département, mais elle était malade et une peronne s'occuper d'elle et qui s'occupe de pas de choses point de vu papiers la bas avec une de mes tante!

j'aurai quelques questions a poser:

elle posséder un pas de porte avec un magasin en location et un appartement en location aussi et deux garages!

est ce que le notaire peut demander les clés des lieux magasin et appartements et garages? sachant que je ne les ai pas encore car je n'y suis pas!et que c'est la pèrsonne qui s'occupait d'elle sui les a en qui j'ai une entière confiance!

est ce que le notaire peut faire l'inventaire des meubles sans que je sois présent sachant que je ne souhaite qu'il le fasse sans moi?

quels sont les droits des propriétaires magasin et appartement qui n'ont pas encore reçu le loyer ce mois ci?

est ce que quelqu'un peut me dire que doit faire a exactement le notaire et comment cela doit se dérouler?

merci si vous prenez le temps pour me répondre.

cordialement